



ASSEMBLEE GENERALE DU 4 DECEMBRE 2023 PROPOSITION DE DELIBERATION 17-2023

COMITE DES ŒUVRES SOCIALES

La Chambre d'Agriculture de Haute-Corse réunie en **session budgétaire mixte présentiel-distanciel** à Vescovato ce 4 décembre 2023, sous la présidence de M. Joseph Colombani.

Ont participé au vote :

La Chambre d'agriculture de Haute-Corse,

DELIBERANT conformément aux dispositions législatives et règlementaires, conformément aux articles D511-54- D511-54-1, D511-55, D511-56 du code rural et de la pêche maritime.

CONSTATANT que les conditions de quorum sont réunies,

CONSIDERANT la demande de subvention présentée par le Comité des Œuvres Sociales de la Chambre d'Agriculture de Haute-Corse pour **l'année 2024** à hauteur de **12300 €**,

CONSIDERANT que le Comité des Œuvres Sociales a pour objet de promouvoir et étudier, de réaliser et de mettre en œuvre toute action, projets ou œuvre à caractère social, artistique culturel ou sportif en faveur du personnel salarié de la Chambre d'agriculture à l'exclusion de la défense des intérêts professionnels de ses adhérents,

CONSIDERANT la régionalisation des fonctions compta RH et installation

DECIDE d'allouer au Comité des Œuvres sociales de la Chambre d'agriculture de Haute-Corse pour **l'année 2024**, un soutien dont le montant maximum n'excèdera pas la somme de **12300€**.

La délibération 17-2023 est adoptée à

Le Président

Joseph COLOMBANI

Siège Social

Route du stade
Lieu-dit PETRAOLO
20215 VESCOVATO
Tel : 04 95 32 84 40
Fax : 04 95 32 84 49

Corte

7 Rue Colonel Feracci
20250 CORTE
Tel : 04 95 35 15 89
Fax : 04 95 36 35 93

Monticello

Mairie de Monticello
20220
Tel : 04 95 60 10 89

Ghisonaccia

Maison des Services publics
20240 GHISONACCIA
Tel : 04 95 56 02 95
Fax : 04 95 56 29 46